#### Actes officiels

Le ministre des finances, Le ministre des finances, Considérant qu'aux termes du traité du 11 mai dernier, article 7,le payement de l'indemnité de guerre sera effectué « en métal, or, ou argent, en billets de la Banque d'Angleterre, billets de la Banque de Prusse, billets de la Banque royale des Pays-Bas, billets de la Banque nationale de Belgique, en billets à ordre ou en lettres de change négociables de premier ordre, valeur computant. de premier ordre, valeur comptant;

de premier ordre, valeur complant;
Arrête:
Art. 1er. Les versements faits à la Caisse centrale du Trésor public, en payement de souscriptions à l'empruut national de 2 milliards, poprront être acceptés dans les valeurs énumérées à l'article 7 du traité du 11 mai dernier. Ces valeurs ne devront pas excéder 90 jours; elles seront escomptées à 6 p. 100. Le ministre des finances se réserve d'apprécier la qualité des signatures.
Art. 2. Toutes les opérations se régleront au change fixe de 25 fr. 30 par livre sterling.

ling.
Fait à Versailles, le 25 juin 1871.
Le ministre des finances, POUYER-QUERTIER.

Le ministre des finances, Considérant qu'il convient de donner aux capitalistes etrangers le moyen de participer facilement à l'opération, tant en ce qui concerne la souscription à l'emprunt et la remise des titres qu'au point de vue du payement des coupons

Arrête : Art. 1er. Il est établi à Londres une agence financière française pour le service de l'em-prunt 5 p. 100 de deux milliards, et pour le payement des coupons des titres dudit em-

prunt.
Art. 2. Toutes les opérations faites par Art. 2. Tottes les operations laites par l'agence financière française se règleront en livres sterling au change fixe de 25 fr. 30. Art. 3. Les dépenses et frais de toute nature de l'agence financière seront imputés sur les frais de l'emprunt jusqu'au 31 décembre (1772) et l'Agent l'emprunt jusqu'au 31 décembre (1772) et l'emprunt jusqu'au 31 decembre (1772) et l'emprunt jusqu'au 31 decembre (1772) et l cembre 1872; et, à partir de cette date, sur

les frais de service et de trésorerie. Fait à Versailles, le 24 juin 1871. Le ministre des finances. POUYER-QUERTIER.

Par arrêté du président du Conseil des ministres, chef du Pouvoir exécutif de la République française, en date du 24 juin, et rendu sur la proposition du ministre de l'intérieur, out été nommés ad-joirts au maire du 3° arrondissement de la ville de Paris :

MM. Lhuillier (Jean-Nicolas); Malingre (Paul); Durand (Jean-Baptiste).

## Dépêches Télégraphiques

Service particulier du journal de Roubaix

La commission de décentralisation vient de prendre une résolution importante au point de vue de la facilité et de la rapidité des rapports des habitants avec les préfets, au point de vue aussi de l'économie.

La suppression des conseils de pré-

fecture à été votée à une grande majori-

Ils seront remplacés en partie par les tribunaux, qui pourront être saisis directement, par suite de l'abolition de l'art. 5 de la Constitution de l'an VIII, en par-

tie par les conseils généraux. Le projet de réformation des conseils généraux établit une commission perma-nente chargée de juger une certaine quantité des affaires litigieuses du département

C'étaient lady Clinton et le jeune Français dont les assiduités auprès d'elle défrayaient déjà la malignité des commères de Neath. — Les deux promeneurs, tout occupés d'eux-mèmes et de leur conversation confidentielle, arrivèrenta la porte du pavillon sans savoir où ils étaient. Mais, au moment d'en-trer le cavalier ne put retenir une, exclamation de surprise et de mauvaise

Ah! milady, s'écria-t-il en anglais avec un accent qui trahissait sa nationa-lité, vous m'aviez dit que nous déjeunerions seuls!

nprit pas d' la cause de ce mécontentement. Puis, dardant son œil perçant dans l'intérieur du pavillon, elle aperçut, malgré la demi-obscurité qui y régnait, des person-nes étrangères Aussitôt un pourpre foncé remplaça le léger incarnat de son visage, front se plissa, ses narines se gonflèrent.

— Qu'est ceci ? s'écria-t-elle d'un ton d'autorité; qui s'est permis d'entrer ici malgré mes ordres? A quoi pensez-vous donc, mistress Jones?—Milady! s'écria la gouvernante accourant éperdue, je is supplie de m'excuser. Ce sont vous supplie de m'excuser... Ce sont d'honnètes colporteurs que j'ai pris la liberté d'introduire ici pour... — Et de quet droit mistress Jones a-t-elle permis un semblable étalage de friperie dans le pavillon où je dois venir prendre le thé? demanda Nelly avec hauteur. — Milady, balbutia la pauvre femme, à qui sa maî-

Paris, 26 juiu. Le Figuro se dit autorisé à annoncer que les princes d'Orléans iront à Frohs-

Le même journal ajoute que les princes réunis de la maison de Bourbon seraient résolus à accepter la Constitution que la France se donnera.

Ils ne feront pas une démarche et ne

diront pas une parole de nature à émou-voir la France et à troubler l'état de choses actuel.

Vienne, 25 juin.
Les journaux disent qu'il n'est pas
douteux que la place de Vienne partici-pera largement à l'emprunt français, car il est patronné par les établissements financiers les plus importants de Vienne.

Londres, 26 juin L'Observer annonce que le duc d'Aumale va s'installer prochainement à Chantilly. Le duc de Nemours compte aller habiter le château d'Eu, près de

Le projet de Constitution qui sera présenté à l'Assemblée après les élec-tions sera fondé sur le principe monarchique avec des institutions parlementaires. La couronne sera offerte ensuite au comte de Chambord, et s'il trouve la Constitution trop libérale, l'Assemblée proclamera le comte de Paris.

Madrid, 25 juin. La majorité des Cortès se réunira de-main pour discuter sur le refus du Roi d'accepter la démission des ministres.

#### La candidature du général Faidherbe dans le Pas-de-Calais

Il nous paraît utile de mettre sous les eux des électeurs du Nord l'article suiant extrait du principal organe du Pasde-Calais

Les républicains viennent de changer de candidat dans le Pas-de-Calais. Ils révent dans tout le nord de la France une mani-festation solenneile et présentent chez nous le même homme que dans le Nord et dans la Somme.

Nous ne supposons pas que le parti Nous ne supposons pas que le parti se trouve tellement au dépourvu, — on sait la modestie de la plupart de ses adeptes — qu'il ne puisse trouver qu'un candidat pour trois départements.

Il y a donc dans cette candidature uni-

Peu leur importe de déranger inutilement cinq ou six cent mille citoyens. Du moment que cela peut servir leurs petites combinaisons et leurs plans plus ou moins avoués ou avouables, ils n'y regardent pas de si près.

Si l'on comprend des candidatures multi-Si l'on comprend des candidatures muiti-ples dans les élections générales, il est fort difficile de les expliquer lorsqu'il s'agit pré-cisément de combler des vides faits par l'op-tion, et d'admettre qu'il plaise à un parti de perpétuer l'agitation électorale au profit de vanités ou de convenances personnelles, c'est le cas de la candidature du général Faitharba Faidherbe

Nous savons qu'il n'optera pas pour le Pas-de-Calais; nous prévoyons que le pre-mier tour de scrutin pourra ne pas donner un résultat définitif et que les électeurs au-ront à se déranger trois ou quatre fois au lieu d'une, parce qu'il aura plu à MM. les républicains d'élever sur le pavois le citoyen

dont ils ont fait un drapeau.

Nous devons reconnaître, à notre grande surprise, que M. Faidherbe se prête à ce

Après avoir refusé le siège que les élec-teurs de la Somme lui avaient donné à l'Assemblée, après avoir hésité ainsi à prendre une attitude politique déterminée au moment où le choix présentait quelques difficultés, après avoir fait un peu, au point de vue po-litique, ce qu'il avait essayé au point de vue

tresse n'avait jamais parlé sur ce ton de dureté, j'espérais que vous-nême vous auriez pour agréable de faire un choix... — Je n'achète rien à de pareilles gens... Ils peuvent se retirer. Quant à mistress Jones, elle se souviendra désormais que je n'autorise personne à prendre avec moi ces insolentes privautés.

La pauvre Jones fondait en larmes el les sanglots lui coupaient la parole.

- Allons! dit le cavalier d'un ton le ger, il n'y a pas grand mal; nous serons bientôt débarrassés de ces espèces-là... a pas grand mal; nous serons Eh! camarades, ajouta-t-il en se tour-pant vers les colporteurs, vous avez enou je vais appeler les gens, qui vous pousseront plus rudement que vous ne

Kennedy se dépêchait de son mieux, entassant les marchandises pêle-mêle dans le ballot, mais Foster s'approcha de lady Clinton et lui dit d'un ton ou l'i-ronie se mêlait à l'humilité:

— Que Votre Seigneurie me pardonne, si j'ose élever la voix en sa présence; mais le plus faible vers de terre se redresse quequefois sous le pied qui l'écrase... Je ne suis sans doute qu'un vagabond de porte-balle irlandais, vi-vant péniblement de mon travail, repoussé de porte en porte, et je dois être ha-bitué à l'outrage! Mais est-il juste, estil raisonnable que lady Clinton fasse aussi retomber sa colère sur une femme qui la sert depuis vingt-cinq ans et qui est coupable seulement d'avoir suivi les

militaire, c'est-à-dire de la stratégie, le néral rentre dans les luttes électorale

Ces hésitations et ces contradictions mon-trent plus d'habileté que de dévouement réel à la chose publique, et nous les regrettons chez un homme que nous aurions aimé à ne considérer que comme un vaillant et brave

Mais nous ne pouvons pas cacher que la conduite du général Faidherbe n'ait été dans ces derniers temps fort inexplicable.

Sans doute, nous n'avons pas toujours compris ses mouvements de l'armée du Nord; sans, doute nous avons trouvé étrange. que ses victoires, au lieu d'ouvrir le chemin en avant, n'aient jamais été que le prélude de retraites; sans doute, nous avons déploré la prudence qui a empêché d'achever à Bapaume, où pour la rempecne d'acnever a Ba-paume, où pour la première fois ils s'étaient laissés suprendre, les Prussiens véritable-ment battus; sans doute, nous avons déploré le malentendu qui, laissant pendant plusieurs jours après cette victoire Péronne sans se-course a détaminé à la contraction de la course de cours, a déterminé la capitulation de cette

Mais enfin, malgré ces erreurs, malgré cette marche sur Saint-Quentin, où nous avons été battus sans utilité pour la défense de Paris; malgré les périls pressants qu'Ar ras lui-même a courus et qui ne pouvaient aboutir qu'à l'uncendie et à la ruine inutiles d'une place dont la défense ne pouvait pas même être essayée; malgré tout cela, disonsnous, nous eussions conservé au général Fai-

nous, nous eussions conservé au général faidherbe la reconnaissance que mérite tout
soldat ayant fait, avee plus ou moins de succès, son devoir sur le champ de bataille.

Mais une autre geerre, plus cruelle encore que celle des Prussiens, la guerre terrible qui devait aboutr à l'incendie de Paris, allumé par des mains parricides s'est
produite au lendemais de la lutte étrangère.

De toutes parts, les généraux, sans exception de parti, mais dans l'étan de leur
sincère patriotisme, aportaient au gouver-

sincère patriolisme, apportaient au gouver-nement de Versailles des épées légitimistes, orléanistes, bonapartifies, mais toutes fran-çaises, et dévouées, avant tout à la cause de l'ordre. Qu'a fait le général Faidherbe? Il est resté l'épée au fourreau. Il n'a pas

voulu se compromettie vis-à-vis de la dé-magogie, par une pait active à la lutte destinée à l'anéantir; il s'est réservé pour agir selon les évènements. En bien, cette inaction que nous n'hé-stions na à traite décourable sette absent

En bien, cette inaction que nous n'hésitons pas à traiter découpable, cette abstention pout-être habre, mais assurément peu patriotique, nous ne la pardonnerons pas au général Faidherbe.
N'était-ce pas surtout aux républicains sincères qu'il apparlerait de voler au secours de la République Qui donc, plus que les misérables adeptes de la Commune, qui donc plus que les infâmes repris de justice, qui donc plus que l'écume empoisonnée des conspirateurs cosmopolites déconsidéraient et ruinaient, par d'odieux abus, h République dont

cosmopolites deconsideraient et runaient, par d'odieux abus, h République dont ils prétendaient relever le drapeau sanglant. On eût accepté les services du général Faidherbe, comme ceux de tous les autres; on assure même qu'il a été appelé à Versailles et qu'il a reçu des offres de commandement. dement.

dement.

Nous ne sommes par dans les secrets du cabinet de M. Thiers et nous ignorons pourquoi le chef du pouvoir exécutif a admis les exceptions de santé invoquées par le général Faidherbe pour être mis en dissibilité. ponibilité.

ponibilité.

Mais nous savons, par les journaux républicains de Lille et de toute la région, qui ont jeté feu et flammes, que ces motifs de santé cachaient une disgrâce.

sante cachaient une disgrace.

Nous avions cru qu'ills étaient sincères,
nous l'avions dit. Mais ceux qui avaient
intérêt à poser M. Faidherbe en victime,
protestaient qu'il se portait bien.

Il sera bien difficile de savoir la vérité

Mais si une candidature a besoin d'être affranchie de tout nuage, c'est assurément celle d'un soldat.

Nous ne sommes point partisans de l'in-troduction des généraux dans les assemblées

délibérantes. Nous croyons qu'il faut laisser l'armée en

Mais si, par exception. Fon peut admettre des candidatures militaires, ce qui est par essence une fonction d'ule, encore fautif que ces candidatures ne puissent soulever aucune objection.

Pour notre département, celle du général

inspirations de son bon cœur envers de

pauvres marchands ambulants.?
Le son de cette voix avait d'abord
paru impressionner milady; néanmoins
elle lança un regard de froid dédain à

celui qui vonait de parler.

— Mistress Jones n'aura rien à gagner à votre intervention, l'ami, répondit-elle; vous êtes, je crois, un de ces diseurs de choses sentimentales, comme l'espèce commence à se répandre dans le pays! Je vous félicité, mon cher; mais réservez ces sermons pour vos chappel-les papistes ou pour vos meetings en plein air!

Puis, so jetant dans un fauteuil d'un air ennuvé :

— Ah! vicomte, ajouta-t-elle en s'a-dressant au Français, par pitié, débarrassez-moi de ces importunités!... Cela devient intolérable! — Oui, oui, milady, répondit le vicomte avec empressement. Allons, hors d'ici, vauriens, ou je m'abaisserai moi-même à vous jeter à la

Il voulut joindre le geste à la parole et leva la main sur Kennedy, qui se trou-vait le plus près de lui. Mais Kennedy venalt d'achever sa balle et l'avait char-gée prestement sur son épaule; il fit un formidable moulinet avec sa demi-aune, et le frêle vicomte ne jugea pas à propos de pousser plus loin ses démonstrations menaçantes. Mistress Jones se hâta de se placer entre eux et supplia le colpor-

teur de s'éloigner. Pendant ce temps, Foster s'adressant 1.00

Faidherbe aurait un autre inconvénient, un

Nos populations out eu le courage de se

prononcer pour la paix.

Elles savent aujourd'hui, par la bouche du chef de l'Etat lui-même, que la prolongation de la guerre après Sédan nous a coûté six à sept milliards.

Elles ne pouvent donc que co félicites d'en

six à sept milliards.

Elles ne peuvent donc que se féliciter d'en avoir arrêté les ravages, en mettant fin à une lutte inégale et qui était devenue insensée. C'est ce que tous les habitants du Pas-de-Calais ont reronnu avec unanimité, car les républicains eux-mêmes, battus le 8 février, avaient arboré un drapeau nacifique.

avaient arboré un drapeau pacifique.

Mais c'est ce que ne voulait à aucun prix le général Faidherbe.

Comme son ami et son chef Gambetta, il se proclamait hautement pour la guerre à

Voter pour le général Faidherbe, ne sevoter pour le general Fadinerbe, ne serait-ce pas couvrir d'un bill d'indennité tou-tes les folies de la dictature de Gambetta, et réhabiliter le principe fatal de la guerres à outrance, enfin, ne serait-ce pas se déju-ger, lorsqu'où à proclame au contraire, le douloureux devoir d'une paix indispensa-

El bien, les populations du Pas-de-Calais ne se déjngeront pas. Elles savent ce qu'elles ont fait le 8 février. Elles ont fait de la conciliation politique en même temps que, par dessus tout, elles manifestaient l'éner-gique volonté de la paix. G. de SÉDE. (Courrier du Pas-de-Calais.)

L'article précédent était composé quand nous avons reçu le numéro d'au-jourd'hui du Courrier du Pas-de-Calais où nous lisons ce qui suit :

ou nous usons ce qui suit:

Tout en regrettant que le général ait cru
devoir émpleyet 4e ministère d'un huissier,
nous publions des aujourd'hui et sans nous
prévaloir des délais que la loi nous accorde,
latte qui parte que nous adresse M. Faila lettre suivante que nous adresse M.

Notie rédacteur en chef, absent, présentera demain ses observations:

Lille, le 25 juin 1871.

Monsieur,

Je lls dans le Courrier du Pas-de-Galais du

24 mai un article où l'on combat ma can-

didature.

Je ne répondrai pas à la critique de mes operations de guerre; la relation va en être publiée dans quelques jours. On y verra, j'espère, que, j'ai, fait de mon mieux. Du reste, je ne désire qu'une chose, c'est de ne plus être appelé à faire la guerre; cela ne va ni à mes goûts ni à mon caractère.

Mais il y a dans le reste de l'article plusieurs assertions que je dois démentir ca-

tégoriquement.

Il est faux qu'on m'ait donné ou offert un commandement à l'armée de Versailles. Je n'admets pas d'ailleurs qu'un général re-fuse un commandement sans donner sa dé-» J'ai mis, comme je le devai, à la dis-

J'ai mis, comme je le devais, à la disrosition du gouvernement toutes les troupes, toute l'artillerie, tout le matériel dont
je disposais; mais le gouvernement a changé
et mis en disponibilité la plupart des chefs,
ce qui n'a fait plaisir ni à aux ni à moi.
 Quant à moi personnellement, j'ai demandé à être mis en disponibilité pour prendre un repos dont l'avais grand besoin.

dre un repos dont j'avais grand besoin. » Dieu merci, les généraux ne manquaient pas; c'étaient leurs malheureux soldats, en-core aujourd'hui en Allenagne, qui man-

• J'ai dû revenir deux fois à la charge pour qu'on m'accordat ma mise en disponi et le ministre m'a écrit qu'il regret-eaucoup cette résolution de ma part.

britte, et le ministre m a cert qu'il regret-tait beaucoup cette résolution de ma part. Cela ressemble-t-il à une disgrâce? Le rédacteur du Courrier m'appelle l'amide Gambetta et dit que, comme lui, je vou-lais la guerre à outrance même le 7 fé-

y J'ai vu M. Gambetta deux fois, le jour où, à Tours, il m'a donné mon commande-ment, ce dont je suis très-reconnaissant, puis le 22 janvier, à Lille, où je lui déclapuis le 22 janvier, a Enne, ou je fui decarai formellement que je ne partageais pas ses illusions sur la possibilité de la prolongation de la guerre, Paris devant succomber dans quelques jours. Voilà les seules relations que j'ai eues dans ma vie avec M. Gambetta. Toutes les assertions de l'article

em question sont done fausses.

Veuillez agréer, l'assurance de ma considération très-distinguée

Signé: Général L. Faidherbe.

toujours à lady Clinton, avait repris de

sa voix stridente:

- Je comprends l'impatience qu'éprouve cet honorable gentleman de se trouver ici en tête-à-tète avec Votre Seigneurie; c'est un bonheur que l'univers entier envierait à ce Français... Mais si pressés que vous soyez l'un et l'autre d'écarter des témoins importuns, lady Clinton entendra ce qui me reste à lui dire: Nelly Avondale, qu'êtesvous devonue?

(La suite à un prochain numéro.)

# COMPOSITEURS

On demande de suite de bons Compositeurs pour le journal et les ouvrages de ville.

S'adresser à l'imprimerie du Journal de Roubaix, rue Nain, 1, Roubaix.

## Emprunt national 5 0/0

Le comptoir de la SEMAINE FINANCIÈRE SE charge gratuitement de fournir tous rensei-ments et de transmettre au Trésor les souscriptions aux conditions de l'Emission pu

criptions aux conditions de l'Emission publique.

Les demandes de souscriptions doivent être adressées, accompagnées du 1° versement, soit en espèces, mandats ou valeurs à encaisser ou à réaliser, à MM. E. Dubois et Cie 83, rue Richelieu, Paris.

1002

### LETTRE DE PARIS

Le jour commence à se faire sur le résultat probable des élections de Paris, xi Quoique l'état de siége ne soit pas levé, le Gouvernement permet l'affichage de toutes les condidatures et tous les preurions électorales qui s'organisent dans les quartiers. Ces premières manifestations ont déjà produit une sorte d'entente lacile sur une liste des noms dont l'Union tacile sur une liste des noms dont l'Union Parisienne a fourni le principal contingent. Il est permis de croire que ce mou-vement ne fere que se dessiner plus nettement à mesure que les neuveaux comi-tés s'ouvriront, et alors le résultat de l'élection sera non-seulement une affirmation du retour de Paris à des idées mation du retour de Paris à des rues de modération, mais encore un acheminement vers la transformation défluitive de la république en monarchie constitution nelle. Cette terminaison de la situation ne fait, des à présent, plus de deute pour personné; on ne diffère que sur l'échéance à la restauration.

Les cinq ou six journaux quin ont pas adhéré à la liste de l'Union Parisienna n'ont pas encore produit leurs candidats. Le thème électoral de ces feuilles roule par continuation sur deux mots devenus désormais difficilement conciliables: Ré-publique honnête. Un journal de ce matin plaisante agréablement sur l'antithèse historique de ces deux termes : «Plantez, dit-il, un républicain honnête, il pous-sera un républicain rouge et il fleurira un forçat. Le mot est peut être un peu-vif, mais est foncièrement vrai.

Le Siècle paraît décidé à ne pas se mêler des élections de Paris ; mais, en re-vanche, il s'occupe beaucoup de celles des départements, et il fait sur ce terrain une fort triste besogne, patronant par tout les candidats de la nuance extrême Le journal de M. Havin ne veut pas en avoir le démenti; il reste fidèle jusqu'au bout a son patron des beaux jours cyle s.

patriarche de Ferney.

A l'Assemblée, on ne s'occupe, pour ce A l'Assemblee, on ne s'occupe, pour es moment, d'aucune question brûlante l'as séance de vendredi a été consacrée à une motion produite par M. Baragnon et tendant au rétablissement des majorats immobiliers. L'auteur de cette proposition voudrait que le père de famille fat autorisé par la loi à laisser la totalité de cette proposition de la laisser la totalité de cette proposition de la laisser la totalité de cette proposition de la laisser la totalité de la laisse l'auteur de cette proposition de la laisser la totalité de la laisse l'auteur de cette proposition de la laisser la totalité de la laisse l'auteur de cette proposition de la laisser la totalité de la laisse l'auteur de cette proposition de la laisse l'auteur de la laisse la laisse l'auteur de la laisse la lais ses biens immeubles à l'un de ses fils, à l'exclusion de ses autres enfants, à la condition toutefois d'indemniser ces derniers en argent ou en rentes. Le projet, vivement combattu par M. Barthe, a été pris en considération per l'Assemblée.

Une autre metion, sur laquelle un rapulation de la considération per l'Assemblée.

port très-lucide a été lu par M. Van von, tend à installer, définitivement, les principaux ministères à Versailles. On sait que M. Thiers est opposé à cette mesure et que pour ne pas lui déplaire, mesure et que pour ne pas lui déplaire; l'Assemblée n'a pas voulu, avant les élections de Paris, se pronencer sur la question. Après le 2 juillet, la décapitalisation reviendra sur le tapis la dé-cision de l'Assemblée dépendra tout entière du prochain résultat électoral.

Tout le monde est unanime à demander que l'on mette une bonne fois MM. les communards en mesure de réaliser leur programme, dit le Figaro.

F. E. T.

gramme, dit le Figaro.

Pour en arriver là, on s'accorde à dire que la meilleure des solutions proposées consisterait à conduire les prisonniers de l'insur-rection dans une île au soi fertile, à leur donner des vétements, des outils et des vivres pour un an, et à les laisser organiser une bonne fois le type de société qu'ils ontrevé.

Mais songe-t-on à ce qui en résulterai étant connue la nature humaine en général et la nature communeuse en particu La colonie sentirait bien vite que tous ses

membres ne sont pas des petits saints et or-ganiserait une police très severe : voilà le

gendarme créé.

Pour punir les crimes que le gendarme contaterait, il faudrait un magistrat : voita la loi et le juge.

Une fois l'ordre assuré, on songerait nécessairement au travail, car il faudrait vivre.

cessairement au travail, car il faudrait vivre.

Il y aurait des colons qui ne voudraient rien faire, d'autres qui travailleraient et feraient des économies à voite l'infant calpital.

Quand on en serait arrivé-la, il y aurait des possesseurs et des prolétaires, des conservateurs et des révolutionnaires, il s'en suivrait une lutte entre ceux qui n'auraient rien : voilà la crise.

A ce moment-là, les colons cousérvateurs éprouveraient le besoin de faire transporter les communeux révolutionnaires, dans une autre île au soi fertile.

autre île au sol fertile.

La morale de cette petite fable est facile à tirer.

Le tunnel des Alpes est achevé. On s'oc-cupe avec activité des travaux de jonction qui doivent relier cette nouvelle ligne avec celle déjà existante. On a la certifude que l'a-chèvement complet de cette vole si impor-tante n'exigera que trois mois. L'inaugu-ration aura fieu au plus tard dans le courant d'octobre.

### SEMAINE FINANCIÈRE

Pendant toute la semaine, l'emprunt a été la grande affaire du marché et presque son